



SOU MAG

Magazine d'informations communales



CITOYENNETÉ

Nouvelle échevine, accueil des citoyens, budgets participatifs, concours de nouvelles, vivre ensemble et entraide, permis de détention d'un animal...

ENERGIE

Journée des durables, de bons conseils pour le portefeuille, primes...

SPORT ET JEUNESSE

Max Carabin : athlète handisport, journée Sport pour tous, chèques sport, mérites sportifs, stages, activités, Conseil des jeunes...

Pizzeria Liberty



MENU 35€

Entrée au choix

Plat ou pizza
au choix

Dessert au choix

Dans ce menu,
selection de vin du
patron : Rouge,
blanc, rosé
ainsi que de l'eau
plate et pétillante

Cette formule est idéale pour tous vos événements (baptême, anniversaire, communion, mariage, etc...) en restaurant. Pour toute réservation de ce menu pour des groupes téléphonez au

0470/27.12.13

MENU



WWW.PIZZERIALIBERTY.BE

Bon Promo

valable jusque septembre

pour l'emporter

1 PIZZA OFFERTE

à l'achat de min.

1 pizza ou pâte

pour le «sur place»

APÉRITIF ET ASSIETTE

APÉRO OFFERTS

pour la table complète

Nom :

Localité :

GSM :

OFFRE NON CUMULABLE ET NON VALABLE AVEC D'AUTRE PROMO, HORS SMS
PROMO, HORS SUPPLÉMENTS, HORS CARTE DE FIDÉLITÉ



Georges Mpakataris SRL

CHAUFFAGE - SANITAIRE

Entretiens & dépannages
Pompe à chaleur - Climatisation
Traitement des eaux

Rue Fond du Flo 21 • 4621 Fléron
Tél. 04 377 32 76 • info@mpag.be

www.mpag.be



Scan Me

Dans le précédent SOUMAG, je vous annonçais une période estivale riche en événements et activités.

Et ce fut le cas. Les nombreuses fêtes de villages ont remporté un franc succès et il a fait bon se retrouver à nouveau ensemble autour d'un verre, d'un bon repas, d'un concert ou d'attractions foraines. Le soleil nous a accompagné généreusement et cela fait du bien au moral !

En cette rentrée de septembre, nous vous donnons la parole pour nous proposer, via notre plate-forme de participation citoyenne, des pro-

jets et actions à mener au sein de vos quartiers ou villages pour améliorer votre cadre de vie. Nous y avons consacré un budget de 40.000 euros pour vous permettre de participer activement à la gestion communale en proposant des projets d'intérêt général. Et ce sont les citoyens qui seront amenés à voter pour les projets. Dans ce SOUMAG, vous trouverez également un guide bien utile avec toutes les écoles maternelles et primaires de notre Commune.

vous permettront de rencontrer des spécialistes en matière d'énergie.

Nous reviendrons également sur la fin des travaux d'aménagement du carrefour de Micheroux-Chapelle qui rendent la circulation plus fluide et améliorent grandement la sécurité de tous les usagers.

Vous aurez également l'occasion de lire le portrait d'un athlète particulièrement méritant de notre Commune, qui à la suite d'un accident, a trouvé la force mentale de dépasser son handicap en pratiquant le sprint en fauteuil et qui



a été récompensé par un record du monde le mois dernier. Notez également dans vos agendas la journée Sports pour Tous qui aura lieu au Centre sportif, le dimanche 4 septembre.

Enfin, nous détaillerons le nouveau décret adopté le 1^{er} juillet relatif à la délinquance environnementale et qui est une grande avancée en matière de bien-être animal puisqu'il impose désormais à tout détenteur d'un animal de posséder un permis de détention animale.

Nous vous accueillons désormais dans un tout nouvel open-space au service de la population où nous privilégions le contact direct avec vous. Notre hall d'entrée est à présent une salle d'attente dotée d'une borne à tickets et d'un écran qui appelle les visiteurs, en fonction de leur arrivée, dans nos services population, étrangers, état civil et finances.

Nous mettons aussi l'accent dans ce SOUMAG sur les économies d'énergie qu'il est possible de réaliser facilement en changeant quelque peu nos habitudes quotidiennes. Si vous souhaitez approfondir la réflexion, nous vous donnons rendez-vous le 25 septembre à la Journée des Durables où de nombreux exposants et ateliers

Je vous en souhaite une bonne lecture !

Benjamin HOUET
Bourgmestre



Inscrivez-vous :
jeparticipe.soumagne.be.....4

Améliorons notre cadre de vie
grâce à vos idées !.....4

Votez pour votre nouvelle
préférée !.....5

Nouvelle échevine :
Anne-Christine Godfirnon.....7

In Memoriam : Michel Cariaux.....7

Open-space au service population
et borne tickets8

Bibliothèque : nouvel accueil
et confort de lecture.....9

De bons conseils
pour votre portefeuille 10

Journée des durables..... 12

Permis de détention d'un animal 15

Vivre ensemble 16

Le pain, aliment quotidien 16

Max Carabin, sprinteur
en fauteuil..... 18

Micheroux-Chapelle,
c'est terminé !..... 20

Rentrée scolaire : guide pratique 21

Des ateliers pour tous !..... 23

Ecoute, aide et conseils..... 23

Place aux enfants..... 25

Game Ouvert 25

Soirée Blind Test..... 25

Agenda..... 26

SOUMAG

Périodique trimestriel n° 27
Edition : sept., oct. et nov. 2022
Prochaine parution : décembre 2022
Disponible à la Maison communale
et au format PDF sur notre site
www.soumagne.be

Editeur responsable

Administration communale
Avenue de la Coopération 38
4630 Soumagne
soumag@soumagne.be

Label PEFC

SOUMAG est imprimé sur du papier
issu d'une forêt durable
et certifié par le label « PEFC ».
www.pefc.be





PARTICIPATION CITOYENNE

INSCRIVEZ-VOUS : JEPARTICIPE.SOUMAGNE.BE

La plateforme de participation citoyenne, jeparticipe.soumagne.be, mise en ligne à l'initiative de la Commune, est un nouvel outil de communication avec vous.

En effet, elle peut être utilisée pour différents processus de consultation publique : via une collecte d'idées, un vote, des discussions, un sondage, une enquête, un budget participatif, vous avez la possibilité de nous donner votre avis.

Actuellement, deux projets sont mis en ligne : les budgets participatifs et le concours de nouvelles de la bibliothèque (voir articles ci-contre).

Cellule communication
T. 04 377 97 65
com@soumagne.be



BUDGET PARTICIPATIF

AMÉLIORONS NOTRE CADRE DE VIE GRÂCE À VOS IDÉES !

Vous souhaitez être acteur dans la proposition et la réalisation d'actions à mener au niveau communal ? C'est désormais possible grâce aux 40.000 euros que le Collège a inscrit au budget communal 2022.

S'inscrire dans le budget participatif, c'est permettre aux citoyens de s'investir dans l'amélioration de la vie de leur commune, de leur village ou de leur quartier. C'était d'ailleurs un des projets de la majorité inscrit dans la déclaration de politique communale déposée au lendemain des élections d'octobre 2018.

Le budget participatif est en effet un processus démocratique permettant aux citoyens de proposer des projets d'intérêt général pour leur commune ou leur quartier. En partenariat avec l'Administration communale, les citoyens prennent ainsi une part active dans le choix des projets, leur élaboration et leur réalisation. Dans ce cadre, ce n'est donc pas la Commune qui propose des projets aux citoyens, mais bien l'inverse. Les idées de projets peuvent émerger de groupes ou d'associations de citoyens.

Objectifs et dépôt de projets

Les objectifs de cette démarche participative sont multiples : permettre aux citoyens de s'investir dans l'amélioration de la vie de leur commune, de leur village ou de leur quartier mais aussi d'amener les citoyens à mieux comprendre les processus administratifs et décisionnels qui sous-tendent toute action publique. Les projets peuvent être déposés par tout groupe de citoyens (minimum 3) résidant à Soumagne. Le porteur de projet, qui sera le lien avec l'Administration, devra être âgé de plus de 18 ans.

Les membres du Conseil Communal, de l'Action Sociale, de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM), des autres Conseils Consultatifs Communaux, de même que toute autre personne détentrice d'un mandat émanant d'un des groupes politiques représentés au Conseil Communal ne peuvent pas être porteurs de projet.

Le formulaire pour un dépôt de candidature d'un projet citoyen devra être complété en ligne sur la plateforme citoyenne jeparticipe.soumagne.be ou, en version papier disponible à l'accueil de la Maison communale.

Ce formulaire sert à recueillir des précisions sur les idées et la motivation des porteurs de projets ainsi qu'une estimation du coût financier et du délai de réalisation du projet proposé.

Les participants s'engagent à ne pas opposer un quelconque droit de propriété à la Commune concernant leurs projets.

En effet, de tels projets ne peuvent donner lieu à une protection au titre du code de la propriété intellectuelle, étant donné que la publication sur la plateforme les rendent automatiquement publics.

Validation des projets et vote des citoyens

C'est un comité d'accompagnement qui analysera la recevabilité et l'éligibilité des projets proposés.



Tout projet citoyen jugé recevable devra en outre, pour pouvoir être soumis au vote des citoyens :

- être innovant sur le territoire ou partie du territoire de la Commune de Soumagne, c'est-à-dire qu'il ne pourra se substituer à une action ou à un projet présent ou à venir de la Commune de Soumagne visant à remplir une des missions de base de l'Administration communale (entretien normal et régulier de l'espace public, ...) ou s'opposer à celle-ci ;
- remplir au moins une des trois conditions suivantes : être générateur de lien social et de convivialité, renforcer le tissu associatif, la coopération, l'inclusion, la justice sociale, participer à l'amélioration du cadre de vie et/ou à une meilleure gestion des ressources de celui-ci ;
- justifier obligatoirement d'un caractère pérenne et, si d'application, rencontrant les objectifs de développement durable.

Le montant du projet déposé ne pourra pas dépasser 50% du montant total du budget 2022 (40.000€), soit pour 2022 : maximum 20.000 euros.

La phase de vote aura lieu uniquement si le montant de l'ensemble des projets citoyens vali-

dés par le Comité d'Accompagnement dépasse le montant du budget participatif. Dans ce cas, tous les habitants de la Commune de Soumagne de plus de 18 ans seront invités à se prononcer sur les projets par leur vote. Celui-ci pourra se faire par voie numérique via la plateforme citoyenne ou par formulaire papier disponible à la Maison communale.

Chaque citoyen ne pourra voter qu'une seule fois. La période de vote s'étendra sur un mois. Le vote se fera via un système de points.

Un classement des projets s'établira en fonction des points attribués par les votants. Les projets seront retenus dans l'ordre de ce classement, jusqu'à épuisement du budget participatif.

Mise en œuvre des projets

Les projets citoyens sélectionnés seront mis en œuvre par l'Administration communale en étroite collaboration avec le porteur du projet et les différents services communaux concernés par celui-ci.

Une rubrique budget participatif est disponible sur notre site internet www.soumagne.be et reprend toutes les informations mais aussi le règlement complet pour le dépôt, la sélection, le vote et la mise en œuvre des projets.

N'hésitez pas à en découvrir plus et à devenir acteur de votre cadre de vie en soumettant votre projet !



BIBLIOTHÈQUE

Votez pour votre nouvelle préférée !

Rendez-vous à partir du 1^{er} septembre sur notre plateforme jeparticipe.soumagne.be et votez pour vos nouvelles préférées.

Deux catégories ont été créées (adultes, et enfants) pour permettre de récompenser également nos plus jeunes écrivains en herbe qui se seront essayés à la discipline.

Les votes seront ouverts du 1^{er} au 30 septembre. Il vous sera également loisible de voter via un formulaire papier disponible à la bibliothèque.



PROJETS : DATES-CLÉ

PHASE DE DÉPÔT
Jusqu'au 30/09

PHASE D'ANALYSE
Du 01 au 31/10

PHASE DE VOTE
Du 01 au 30/11



shopping nature

*Vivre aujourd'hui
penser demain*

 **Le choix:**

Plus de 9.000 articles pour manger et vivre bio

 **L'authenticité:**

Bio par nature depuis 1959
La même famille depuis 3 générations

 **L'équipe**

30 personnes passionnément à votre service

 **Le cadre:**

Une ambiance chaleureuse, un espace découverte

Envie
de consommer
autrement ?

**Produits
BIO,
LOCAUX
& VRAC**

**4 rendez-vous
à ne pas
manquer !**

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

**Atelier Créatif
Parent-Enfant**

Réalisez de magnifiques
Marque-pages grâce aux
techniques de Scrapbooking
GRATUIT sur inscription
sur www.vibio.be/atelier



SAMEDI 1^{er} OCTOBRE

**Journée
dégustations
et recettes**

Découvrez les recettes
de la VibioTeam
pour des collations
délicieuses à réaliser
chez soi !



SEMAINE DU 3 AU 8 OCT.



**Journées
Colibri**

Animations et promotions
autour du thème
« Moins de déchets,
plus d'économies...
tous, un geste
pour la Planète »

SAMEDI 29 OCTOBRE

Journée
de la **Pomme**
chez Vibio
**OFFRES SPÉCIALES
à ne pas manquer !**
et dégustation de beignets
de pommes cuits sur place...



Au fond du parking,
face au LIDL. 



SOUMAGNE
Avenue de la Résistance

 **SOUMAGNE**

 Av. de la Résistance, 360  04 370 07 37

Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 19h00

NOUVELLE ÉCHEVINE : ANNE-CHRISTINE GODFIRNON



Anne-Christine GODFIRNON, échevine

Lors du Conseil communal du 23 mai, Anne-Christine GODFIRNON (ICI Soumagne) a prêté serment et a donc rejoint le Collège en qualité d'échevine.

Elle reprend toutes les compétences de Michel MORDANT : équipement, travaux, développement durable, énergie, environnement, ruralité et agriculture, bien-être animal, tourisme et patrimoine communal.

Anne-Christine est Soumagnarde de pure souche, toute sa famille et belle-famille y est installée. Institutrice maternelle en 1^{ère} et 2^e primaire, Anne-Christine se définit comme une femme sociable, patiente, attirée par tout ce qui touche au social et surtout adepte d'une bonne communication.

Son investissement en politique elle le voit comme une manière de rapprocher les élus du citoyen en travaillant sur le bien-être du citoyen et l'image de la Commune, notamment en portant une grande attention à l'environnement et au cadre de vie. Petite-fille de fer-

miers, l'agriculture et le bien-être animal sont des compétences qui lui tiennent à cœur. Elle a repris en cours de législature le mandat de Michel MORDANT qui a démissionné de ses fonctions pour des raisons professionnelles. Il garde néanmoins son siège de conseiller communal.

Secrétariat

T. 04 377 97 57

anne-christine.godfirnon@soumagne.be



Michel MORDANT, qui reste Conseiller communal

VIE COMMUNALE

IN MEMORIAM : MICHEL CARIAUX

Nous avons appris avec une profonde tristesse le décès de Michel CARIAUX, directeur général honoraire de la Commune de Soumagne, le 20 juillet, à l'âge de 66 ans.

Licencié en sciences économiques de l'ULg, Michel sera engagé en 1982 pour remplacer le Secrétaire communal de l'époque, Lucien PAULUS. Dès son entrée en fonction, il officiera avec rigueur et professionnalisme jusqu'en 2015, date de sa retraite.

Dès son entrée en fonction, cet acharné du travail a eu à cœur de mettre au service de la Commune, de ses mandataires, des agents de l'Administration et des habitant.e.s sa grande force de travail et ses compétences pointues en matière de droit administratif. Il a par ailleurs été titulaire d'une charge de professeur à l'Ecole Provinciale d'Administration où pendant de nom-



Michel, l'image que nous garderons de toi : ta bonne humeur !

breuses années il a formé des centaines d'agents des administrations locales de notre province. Michel était passionné par sa Commune et son fonctionnement et les collaborateurs qui ont travaillé avec lui se souviennent avec émotion de son côté humain, de son écoute, de son empathie et de sa disponibilité. Il accordait une grande attention au bien-être des agents et était doté d'un excellent sens de l'humour.

Michel pouvait être qualifié de fin technicien, pointilleux, rigoureux et passionné par la loi communale dont il maîtrisait les moindres détails. Retiré de la vie communale depuis 2015, Michel continuait à suivre l'actualité de « sa Commune » via les réseaux sociaux et plus particulièrement via la page Le citoyen Soumagnard dont il était l'administrateur.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à Danielle, son épouse, à sa fille Rachel et à ses petits-enfants, Séléna et Aaron.

OPEN-SPACE AU SERVICE POPULATION ET BORNE TICKETS

Dans la volonté de rapprocher le citoyen des services de notre Commune, nous avons transformé notre service population en créant 4 bureaux dans un open-space. Les citoyen-ne-s sont désormais invité-e-s à s'asseoir au bureau de nos collègues pour leurs démarches administratives, comme c'était déjà le cas pour les services des étrangers et de l'état civil.

Le hall d'entrée de la Maison communale a, quant à lui, été réaménagé en salle d'attente pour les services population, étrangers, finances et état civil puisque désormais une borne distributrice de tickets permet d'accéder à ces services.



Salle d'attente



Borne interactive

E-Guichet

Et n'oubliez pas que si vous n'avez pas l'occasion de vous rendre vous-même dans nos services durant les heures d'ouverture, il vous est loisible d'obtenir certains documents via notre e-Guichet (soumagne.e-guichet.be).



Accueil au service population

NOUVEL ACCUEIL ET CONFORT DE LECTURE

Votre bibliothèque communale a fermé ses portes durant trois semaines en mai dernier afin de procéder à des travaux de remise en peinture, de réaménagement des rayonnages et de création de nouveaux espaces de lecture pour améliorer votre confort de lecture.

Le rez-de-chaussée est désormais consacré aux lectures pour adultes et l'étage aux plus jeunes lecteurs.

MaBibli.be

Nous avons par ailleurs aussi intégré le réseau des bibliothèques de la Province de Liège, ce qui signifie que vous avez désormais accès à des millions d'ouvrages.

Votre inscription chez nous est valable dans l'ensemble de ce réseau : le prêt devient entièrement gratuit, seule l'inscription est payante pour les adultes (6 euros). Pour les lecteurs qui auraient réglé leur cotisation de cette année, ils se verront uniquement réclamer la différence, au prorata des mois écoulés.



Accueil au rez-de-chaussée



Espace jeunes au 1^{er} étage



ENERGIE

DE BONS CONSEILS POUR VOTRE PORTEFEUILLE

Depuis plusieurs mois, les prix de l'énergie et des combustibles explosent. Cela a pour conséquence d'alourdir fortement le budget des ménages qui y est consacré. Pourtant, par l'adoption de bonnes habitudes ou par des gestes simples au quotidien, il est possible de réaliser quelques économies. De même, plusieurs primes de la Région wallonne (avec ou sans audit préalable) ou de la Commune existent afin de vous aider dans la réalisation de travaux visant à économiser l'énergie et ainsi réduire votre facture.

Comment diminuer ses frais de carburant automobile ?

Une première technique est évidemment de réduire l'utilisation de son véhicule. En utilisant un autre moyen de transport : le vélo pour les petits déplacements, les transports en commun pour aller à Liège ou à Verviers ou encore le train pour aller à la mer. Il est intéressant de combiner les trajets en effectuant plusieurs courses sur un même trajet plutôt que sortir plusieurs fois, ou de partager les trajets avec un collègue pour aller travailler (covoiturage).

Quand on doit utiliser sa voiture, on veillera à rouler en mode économique (écoconduite) en respectant les limitations de vitesse, en évitant les accélérations vives et les freinages intempestifs, en anticipant la circulation et les obstacles et en roulant au rapport de boîte de vitesse le plus élevé possible. Entre une conduite sportive et l'écoconduite, on peut gagner jusqu'à 15% de consommation, et 6% en moyenne par rapport à une conduite normale.

Veillez aussi à ce que vos pneus soient gonflés à la pression requise, et qu'ils ne soient pas sous-gonflés, ce qui augmente les frottements. Il faut aussi enlever les galeries et barres de toit quand elles ne sont pas utilisées afin de ne pas détériorer l'aérodynamique de votre véhicule. Un véhicule en ordre d'entretien consommera moins qu'un véhicule négligé.

Autre point important pour les voitures à essence, une grande majorité des voitures fabriquées depuis l'année 2000, peuvent rouler à l'essence SP95/E10, appelée communément l'essence 95. La plupart des véhicules ont même été développés et testés avec une telle essence. L'essence 98 n'apportera, quant à elle, dans le

cadre d'une conduite normale, aucun avantage. La différence entre les deux qualités d'essence se situe essentiellement au niveau de l'indice d'octane (98 RON contre 95 RON), diminuant le risque de cliquetis, phénomène de combustion anormale qui est essentiellement présent lorsqu'on sollicite fortement le moteur, mais qui est endigué par la détection du cliquetis qui équipe tous les véhicules des 20 dernières années. L'autre différence est au niveau du contenu maximum de bioéthanol (5% contre 10%), or quasi tous les véhicules des 20 dernières années sont compatibles avec ce biocarburant légèrement plus corrosif. Et cerise sur le gâteau l'essence 95 est moins chère que la 98.



Des primes énergétiques « habitation » avec audit

Le système actuel des primes habitations est associé à une exigence de faire réaliser un audit de logement par un auditeur certifié par la Région wallonne. Il existe néanmoins des exceptions qui seront détaillées ci-dessous.

Donc, le premier pas, lorsqu'on veut faire réaliser des travaux d'amélioration énergétique sur son logement, est de contacter un auditeur en vue de la réalisation d'un audit logement. L'auditeur, généralement un architecte ou un



ingénieur, viendra visiter votre bâtiment, prendra des mesures et consultera tous les documents disponibles (plans, factures de travaux antérieurs, devis éventuels, certificat PEB...). Sur base de ses constatations et de vos attentes, il rédigera alors une stratégie détaillée de mise à niveau énergétique de votre bâtiment, étape par étape, avec une estimation des primes disponibles. Après explication des résultats, l'auditeur enregistre l'audit sur la plateforme du Service Public de Wallonie comme référence en cas de demande future de primes.

L'auditeur pourra également proposer des améliorations quant à d'éventuels problèmes de salubrité du bien : infiltrations, humidité, stabilité, détection incendie,... Ces constatations et leur intégration dans l'audit donnent aussi accès à des primes.

Muni de cet audit, vous pouvez alors commencer les travaux qui doivent impérativement être réalisés par une entreprise inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises et posséder, pour certains travaux, les accès professionnels exigés. Il faut réaliser les travaux dans l'ordre prévu, et à

chaque étape, ou type de travaux, vous pourrez rentrer une demande de primes (formulaire de demande, dossier photos, factures...). Notez que vous disposez de 7 ans après l'audit pour effectuer les travaux donnant droit à une prime.

Il existe donc des primes pour la réalisation de l'audit mais aussi pour les travaux d'isolation des toitures, des murs, des sols, pour les châssis, pour les systèmes de ventilation mécanique contrôlée (système indispensable quand on isole complètement l'enveloppe d'un bâtiment), pour les systèmes de chauffage considérés

comme écologiques (biomasse : bois, pellet, plaquettes, pompes à chaleur), ainsi que pour la régulation efficace de systèmes de chauffage existants.

Pour chaque type de travaux, il y a une prime de base, qui peut être augmentée en fonction des revenus du ménage. Cette prime est aussi plafonnée, pour chaque type de travaux, à 70% du montant de la facture.

En outre, pour financer ces travaux, parfois coûteux, des prêts à taux réduits, et même un prêt à 0% sont disponibles auprès de la Société Wallonne du Crédit Social : www.swcs.be.

Vous trouverez par ailleurs tous les détails sur les primes habitations, avec audit, sur le site du SPW Energie : www.energie.wallonie.be/fr/primes-habitation.

Plus d'infos sur le site www.energie.wallonie.be



Bon à savoir

La Commune de Soumagne vous propose actuellement la possibilité de faire effectuer un audit Logement gratuit. Vous pouvez contacter notre service communal de l'Energie pour plus d'informations : energie@soumagne.be.

Primes temporaires chauffage et eau chaude sanitaire (ECS) sans audit

Dans le cadre de la reconstruction suite aux inondations de juillet 2021, et aussi de la crise énergétique due au conflit russo-ukrainien, le Gouvernement wallon a décidé de rendre accessibles les primes liées aux moyens de chauffage écologiques sans audit. On y retrouve les primes pour l'installation d'une pompe à chaleur (PAC) pour le chauffage, pour l'ECS, ou combinée, d'une chaudière biomasse (bois, pellet, plaquettes), d'un chauffe-eau solaire, ou d'un poêle biomasse.

Primes toitures et petits travaux de moins de 3000€ htva, sans audit

Un certain nombre de travaux de faible montant sont aussi couverts par des primes sans audit. Cette mesure reprend certains investissements économiseurs d'énergie pour le chauffage, la ventilation mécanique contrôlée, les châssis, l'isolation de la toiture, et pour traiter divers problèmes de salubrité du bâtiment.

Les montants et les conditions varient en fonction du type de travaux, mais restent cohérents avec les autres systèmes de primes. Notons que pour l'isolation des toitures, le coût maximal des travaux est variable et peut dépasser 3000 euros pour certains travaux, et que ces primes sont aussi disponibles si vous effectuez les travaux vous-même. Ces travaux demandent néanmoins le passage d'un estimateur du SPW Logement et doivent atteindre un certain niveau de performance énergétique.



Le 25 septembre, une journée de sensibilisation en matière d'énergie, de logement, d'environnement et de mobilité sera organisée conjointement par les services du CPAS et de la Commune.

Lors de cette journée, des ateliers animés par le Contrat Rivière Meuse Aval, E²=MC et le service communal de l'énergie seront organisés après un petit déjeuner offert aux participants. Un kit énergie sera également remis à chaque famille et les visiteurs pourront tenter leur chance pour gagner, entre autres lots, un combi frigo ultra-performant d'une valeur de + de 1.000 euros.

En plus de ces activités, vous pourrez vous informer et discuter avec les agents présents aux différents stands et ainsi recueillir des informations précieuses sur comment mieux agir sur nos comportements pour viser une attitude de consommation durable.

En cette période particulièrement difficile où les coûts de l'énergie explosent, il est évident que cette journée est faite pour vous !

La liste complète des stands présents est consultable sur notre site web www.soumagne.be.

Service communal de l'énergie

T. 04 377 97 78 - energie@soumagne.be

Cellule énergie du CPAS

T. 04 345 94 94 - energie@cpasdesoumagne.be

PROGRAMME

10h00

OUVERTURE DES STANDS
ET PETIT DÉJEUNER OFFERT

10h30 > 12h00

ATELIER

« Les produits écologiques »
animé par Contrat Rivière Meuse Aval
(inscription : 04 377 97 72)

10h45 > 12h00

ATELIER

« Utilisation rationnelle de l'énergie »
animé par Pascal ONS de E²=MC

12h30 > 13h30

ATELIER

« Les véhicules verts »
animé par Fabrice HUMBLET
du service communal de l'énergie

14h00 > 14h30

ATELIER

« Comment bien utiliser
son thermostat »
animé par Pascal ONS
de E²=MC

14h45 > 16h15

ATELIER

« Les produits écologiques »
animé par Contrat Rivière
Meuse Aval
(inscription : 04 377 97 72)

16h15

TIRAGE AU SORT
ET DISTRIBUTION DES LOTS





Glacier Mère et Fille

Rue César de Paepe 17 - 4630 Soumagne

0470 543 428

Mer. - Dim. 14h30 à 21h30 - Lu. - Ma. fermé

Rue de la Clef 12 - 4633 Melen
Tél. 087 67 43 03
Mardi au samedi de 8h à 18h30 - Dimanche de 8h à 17h

Bon de 2€ lavage extérieur
Bon de 5€ Lavage intérieur/extérieur
GARDEZ MOI DANS VOTRE VOITURE POUR NE PAS M'OUBLIER

Pour les tailles standards et les grandes tailles

20 C, Rue Moreau à Herve
64, Rue Reine Astrid à Welkenraedt
Herve: 087/448344
Welkenraedt: 087/653646

Black Lemon Store
Black Lemon Store Herve

Les sujets suivants sont l'objet de vos préoccupations

- Entreprise générale
- Gestion et coordination de chantiers
- Planification et organisation de chantiers
- Suivi de travaux et chantiers
- Aide à la construction ou à la rénovation
- Certification PEB
- Audit logement
- Projet de lotissement ou de plan masse
- Création d'une nouvelle voirie
- Projet immobilier

Pensez **Gesticonstruct**,
une société sérieuse
à votre service

Gesticonstruct SRL
GSM : 0479 29 16 01
info@gesticonstruct.be
Web : www.gesticonstruct.be

COIFFURE

Au Coup' Coeur

04 388 43 11 | WWW.AUCOUPDECOEUR.BE
Avenue de la Résistance 89 - 4630 Soumagne

AU COUP DE COEUR AU COUP'COEUR

CHAUFFAGE / SANITAIRE / POMPES À CHALEUR
SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE
SOLAIRE THERMIQUE

www.solarnrj.be **Tél. 04 264 01 06**

Chaussée de Wégimont, 73 - 4630 Soumagne

Aménagement extérieur

- Création de jardins et d'espaces verts
- Entretien des espaces verts
- Réalisation de terrasses et allées
- Installation de clôtures et portails
- Élagage et abattage d'arbres
- Terrassement

CM **Parcs & Jardins srl**
CANVASSE MATHIEU

Soumagne - ☎ 0498 494 269 - www.cmparcsjardins.be



MICHEL PAQUAY

PEINTURE DÉCORATION • ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

🏠 Rue de la Chapelle, 117
4630 Micheroux (Soumagne)
📧 michel_paquay@hotmail.com
🌐 www.michelpaquay.be
☎ 0475/291.400
☎ 04/377.21.22
☎ 04/377.22.23

25 ANS
D'EXPÉRIENCE
1996 - 2021

Jean & Pierre S.R.L.
Constructions
4651 Bruyères - 4633 Melen

RÉNOVATION
TRANSFORMATION
CONSTRUCTION
TOUS TRAVAUX
DE MAÇONNERIE

JEAN PALM
0495/ 54 01 63
PIERRE PALM
0495/ 53 40 89
info@jeanpierreconstruction.be

SEPPi SA



www.seppi.be

Av. de la Résistance, 530
4630 SOUMAGNE
Tél 04 377 20 81
service@seppi.be

VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE MÉTIER.

VM
SECURITE

- 🔊 Alarme intrusion & incendie
- 🔊 Vidéo surveillance
- 🔊 Domotique
- 🔊 Contrôle d'accès

0496/ 128 478 • 04/377 88 00

www.vmsecurite.be • vanwers.hugues@vmsecurite.be

Rue Frumhy 34 - 4671 Barchon

Agréé : MI-BZ 20153603 et INCERT A0055



AGENCEMENT D'ESPACES VERTS
création et entretien de parcs et jardins

Marcel Lambert et fils sprl

Rue Haute 109
4633 Soumagne/Melen
04 377 26 69
Fax 04 377 59 23

Tous travaux de jardinage

La Pâtisserie SPRL

04 362 52 54
Place Ferrer 12 - 4630 Soumagne

Ouvert du lun. au jeu. de 6h à 18h - Sam. de 7h à 17h
Dim. de 7h à 16h - Fermé le vendredi



PERMIS DE DÉTENTION D'UN ANIMAL

Le 1^{er} juillet 2022 est entré en vigueur le décret du 6 mai 2019 relatif à la délinquance environnementale qui précise qu'un citoyen souhaitant acheter, recevoir ou adopter un animal devra présenter un extrait du fichier central de la délinquance environnementale et du bien-être animal. C'est ce que l'on appelle communément un permis de détention animale.

Tous les animaux de compagnie sont concernés par ce permis. Par animal de compagnie on entend toutes les races de chiens, chats, chevaux, oiseaux, hamsters, souris, poissons, poules, tortues, reptiles et NAC, lapins, furets et chèvres destinés à tenir compagnie. Si par contre, l'acquisition de l'animal se fait à des fins purement économiques (ce qui implique que vous êtes par exemple inscrit-e à la Banque Carrefour des Entreprises), vous êtes exempt-e de présenter votre permis.

Un double objectif

Par la délivrance et l'obligation de posséder ce permis, c'est un double objectif qui est poursuivi. Tout d'abord éviter que des personnes qui ont déjà maltraité un animal et qui ont été condamnées à ne plus détenir des animaux, puissent recommencer avec d'autres animaux. Enfin, limiter les achats impulsifs décidés sur un coup de tête, sans prendre la peine de réfléchir aux contraintes que la détention de tel ou tel

animal va entraîner. Ces achats dictés par l'émotion du moment conduisent trop souvent à des abandons, notamment au moment des vacances. Les démarches pour obtenir le document à la Commune permettront d'avoir un temps de réflexion et d'éviter de telles situations.

Où le permis de détention d'un animal sera-t-il demandé ?

Dans les établissements spécialisés dans la vente animalière, dans les refuges et chez les éleveurs d'animaux de compagnie, mais uniquement pour la vente aux particuliers, pas entre professionnels. Les ventes entre particuliers et bourses d'oiseaux ne sont pas concernées.

Un particulier peut néanmoins toujours demander l'extrait de fichier central s'il souhaite vérifier que le candidat acquéreur n'a pas été condamné à une interdiction de détention d'un animal ou à la déchéance du permis de détention d'un animal.

J'ai déjà un animal domestique, dois-je aller chercher un permis de détention animalier ?

Non, ce permis ne vous sera demandé que pour l'adoption ou l'achat d'un animal domestique à partir du 1^{er} juillet 2022. Si cela ne fait pas partie de vos projets, vous n'avez aucune démarche à entreprendre. Par ailleurs, le permis a une validité de 30 jours : il n'est donc pas utile non plus de le solliciter pour l'achat ou l'adoption d'un animal qui aurait lieu plus tard.

Comment puis-je savoir si j'ai droit à un permis de détention ?

Le Code wallon du bien-être animal prévoit depuis 2019, que « toute personne détient de plein droit et de manière immatérielle le permis, pour autant qu'il n'ait pas été retiré, de manière permanente ou temporaire », par une décision judiciaire ou administrative. De base, tout le monde est donc doté du permis. Les personnes qui seraient déchues de ce permis en sont informées par courrier.

Je projette d'adopter un animal de compagnie : que dois-je faire pour obtenir mon permis de détention d'animal ?

Vous devez vous rendre au service de la population à la Maison communale avec une pièce d'identité. L'agent communal vous délivrera alors un document papier certifiant que vous détenez le permis, il s'agit d'un extrait du Fichier Central. Vous devrez vous acquitter d'une redevance de 2 euros. Ce document peut également vous être transmis via notre E-Guichet (soumagne.e-guichet.be).

Vous n'avez pas trouvé la réponse à votre question ?

Appelez le 1718 et choisissez le point 2 dans le menu, une permanence téléphonique est organisée pour répondre aux questions des citoyen-ne-s concerné-e-s.

VIVRE ENSEMBLE

On dit souvent que notre liberté s'arrête là où commence celle de l'autre. On pourrait appliquer cet adage pour le partage des lieux publics entre tous les usagers. Plusieurs articles de notre Code de police régissent le bien vivre en société.

Par définition, l'espace public appartient à tous et il ne peut être privatisé pour des événements ou manifestations que moyennant une autorisation sollicitée auprès du Bourgmestre. Cela vaut pour tout type d'événement, quelle que soit sa taille (une fête de quartier nécessite bel et bien une autorisation).

Il faut aussi veiller à la tranquillité du voisinage en limitant le volume de la musique ou les décibels lors des soirées. Les organisateurs de soirées doivent dès lors être particulièrement vigilants à ce que le bruit des musiques diffusées à l'intérieur des bâtiments ou dans un espace ouvert ne gêne pas les riverains.

Afin de garantir la tranquillité publique de tous, il faut aussi être attentif à limiter les bruits et tapages diurnes ou nocturnes causés intentionnellement ou par négligence par des personnes, des animaux, des véhicules ou des machines. Le propriétaire, détenteur ou gardien d'un animal est lui aussi tenu d'empêcher ses cris ou que ceux-ci troublent la tranquillité publique.



Une autorisation préalable du Bourgmestre est également nécessaire pour l'organisation de toute manifestation accessible au public (bal, spectacle, réunion). Le Bourgmestre fixera ainsi les mesures préventives de police qu'il juge nécessaires pour assurer le maintien de l'ordre public. Enfin, l'utilisation de pétards et/ou de feux d'artifice sont également soumis à l'autorisation préalable du Bourgmestre.



LE PAIN, ALIMENT QUOTIDIEN

« Elle met du vieux pain sur son balcon pour attirer les moineaux, les pigeons, ... »

La bonne odeur du pain frais chez l'artisan boulanger ou sortant du four à la maison... Mmmm !

Produit de base dans notre alimentation, il en existe un choix formidable en fonction de la farine, de la levure, du sel utilisés ou de la cuisson. Chacun sa préférence pour le goût, sa facilité de digestion ou son apport nutritif. Nous avons la chance aussi de trouver sur notre Commune de la farine locale : plus besoin de choisir entre circuit court ou bio !

Pensez à emporter avec vous à la boulangerie votre sac à pain pour diminuer l'utilisation d'emballages jetables. Une taie d'oreiller fera tout aussi bien l'affaire. Si vous préférez manger le pain frais, gardez la quantité nécessaire pour un ou deux jours dans une boîte à pain et congelez le reste. Il vous reste quelques tranches un peu sèches ? Pourquoi pas les cuisiner en pains perdus, en faire de la chapelure en les écrasant au rouleau à pâtisserie entre deux tapis de cuisson ou les griller pour en faire des toasts ?

Par contre, évitez de donner le pain sec aux animaux qui le mangent avec gourmandise mais qui est en fait très mauvais pour leur santé car ils n'ont pas un appareil digestif adapté à cet aliment. Le pain gonfle dans leur estomac et crée des carences qui affaiblissent les animaux souffrant alors de malnutrition. Ayant une sensation de satiété, ils ne cherchent plus la nourriture qui convient à leurs besoins.

Qu'il s'agisse des oiseaux du jardin, des poules, des canards, des chèvres et chevaux par exemple, le pain n'est pas digeste pour eux et c'est pour cela que les propriétaires d'animaux

affichent souvent qu'il est interdit de les nourrir sous peine de voir mourir les pauvres bêtes. En outre, le pain jeté en excès dans les milieux aquatiques peut provoquer le développement d'une bactérie (le botulisme) mortelle pour les oiseaux d'eau et les poissons.

Si vous n'avez pas le temps de gérer vos restes de pain ou qu'il a mois, mieux vaut ne pas le mettre au compost pour ne pas attirer les rats et alors utiliser la poubelle verte prévue à cet effet.

Merci aux artisans boulangers de notre Commune qui mettent du cœur et tout leur savoir-faire dans leurs préparations pour nous offrir des produits de qualité.

Bon à savoir

Notre Code de police aborde, dans son article 136 ter, la problématique du nourrissage des animaux sur la voie publique. Ainsi, il est interdit d'attirer, d'entretenir et de contribuer à la fixation de pigeons et autres animaux en leur jetant ou en abandonnant tant sur la voie publique que dans les lieux publics ou accessibles au public, toutes matières (graines, pain ou autres) destinées à leur nourriture ou susceptibles de leur servir de nourriture, excepté dans le cadre d'opération de lutte contre la prolifération des pigeons.





SOUMA SANTÉ

CABINET DE SOINS INFIRMIERS

Roxane DETHIER Infirmière - Responsable de cabinet

Tous types de soins au cabinet ou à domicile, prises de sang,...

www.soumasante.be - info@soumasante.be

Chaussée de Wégimont, 6 - 4630 Soumagne - T. 0471/680.711

Soins médicaux-perfusions : Lu > Sam (sur rdv)

Prises de sang : Ma > Ve (7h > 9h) - Lu - Me - Je - Sam (sur rdv)

Possibilité de prendre rdv en dehors de ces heures

PCR (sur rdv)



BUREAU GIANOTTI

Assurances & Crédits

Assurances & Prêts hypothécaires

Particuliers et indépendants

www.assurances-gianotti.be

04 377 40 11

Avenue de la Résistance, 237
4630 SOUMAGNE



PHARMACIE DE MICHEROUX

Rue Paul d'Andrimont 89

4630 MICHEROUX

Tél. 04 377 91 00

APB 627301

Reprise du sport, envie de vous débarrasser de quelques kilos superflus, retour des allergies, ...
N'hésitez pas à nous demander conseil !

Brasserie Benoît Deerboom Sprl

Bières - Eaux - Limonades - Vins - Spiritueux

Livraison aux particuliers, à l'horeca et festivités
Location de buvettes et matériel

Rue Reux, 66
B-4633 MELEN

Tél./Fax. **04-377 65 49**
GSM **0497/633 390**

CITROEN
INDEPENDANT



AIXAM

Garage POUMAY JEAN-MARIE

Rue de l'Institut, 68 - 4632 Cerexhe-Heuseux

Tél : 04 387 41 33 - Fax : 04 387 43 12



Les Vergers de Sonkeu

Rue Sonkeu 35 - 4633 Soumagne

Vive la rentrée, les prunes, les pommes, les poires sont là !



Du producteur au consommateur

www.lesvergersdesonkeu.be

Tél. 087/67 92 64

Voir les horaires sur notre site

Pommes - Poires - Cerises - Prunes - Rhubarbe - sirops et produits dérivés

JARDIMAT

Création et aménagement de vos espaces verts, terrasses bois et pierre, clôtures, portails, plantations, abords piscines et autres.

JARDIMAT S.A.

+32 496/27.74.86 | jean-michel@jardimat.be | Nandrin | www.jardimat.be





MAX CARABIN, SPRIENTEUR EN FAUTEUIL

Le samedi 16 juillet, lors de la Flanders Cup 2022 à Ninove, le sprinteur en fauteuil Maxime Carabin, 21 ans, de Soumagne, a battu le record du monde du 200m (classe T52) grâce à un chrono de 0:29.88 (+1,3m/s). Le précédent record de 0:30.02, établi en 2014 à Mesa (USA), appartenait à l'Américain Raymond Martin. Licencié au RCF Liège athlétisme, Maxime avait déjà battu le record d'Europe du 100m (classe T52) lors des Championnats de Belgique d'athlétisme et Para athlétisme à Gentbrugge fin juin.

Un accident qui change sa vie

Maxime est un ancien joueur du club de handball de Visé et un grand sportif dans l'âme. Un violent contact d'un adversaire lors d'une rencontre à Eupen en novembre 2019 va transformer sa vie en cauchemar. Cet accident traumatique va malheureusement aussi être l'élément déclencheur d'une pathologie rare avec une dégénérescence de la moëlle épinière. Les conséquences sont très graves : une paralysie jusqu'aux tétons, plus de triceps, plus de force dans les avant-bras...

Une belle découverte qui lui redonne le goût du sport

Grâce à une éducatrice de son école, Maxime découvre, en 2020, le « Wheeler » (sprinter en fauteuil roulant) à la piste de Naimette-Xhovefont, sur les hauteurs de Liège.

« J'ai demandé pour essayer cette chaise de sport et après quelques tours j'ai été vraiment conquis. La mentalité du sportif a repris le dessus et depuis, je n'ai jamais plus arrêté », se souvient Maxime.

La pratique de cette discipline lui a permis dans un premier temps de réduire au fur et à mesure sa rééducation. Elle est petit à petit devenue son quotidien et lui a redonné la joie de vivre malgré son handicap. Un mental d'enfer et le soutien de sa famille vont l'amener à se surpasser.

À force d'un travail soutenu, son premier objectif est devenu de plus en plus précis : participer à des compétitions. Encore fallait-il être admis par les instances de cette discipline : le Comité Paralympique International. Ce qui fut le cas les 9 et 10 juin derniers au stade Sébastien Charléty à Paris à l'occasion d'un meeting où il s'est

aligné sur 100m et 400m en catégorie T52 avec à la clef de bonnes performances.

Record du monde pour le Soumagnard !

Dans les semaines qui suivent, Maxime ne va cesser de performer : aux championnats de Belgique, il établit un nouveau record d'Europe sur 100 m (16"53) et de Belgique sur 400 m (1'00"57). Mais il ne s'arrêtera pas en aussi bon chemin... Après le Meeting de Liège (16"80 sur 100 m), il améliore de nouveau son chrono à la Flanders Cup de Ninove en réalisant sa deuxième meilleure performance de l'année sur 100 m (16"67), mais surtout en établissant un nouveau record du monde sur 200 m (29"88) !

Aujourd'hui, reconnu athlète de haut niveau, il bénéficie d'un encadrement professionnel composé d'un entraîneur, d'un préparateur physique, d'un kiné, d'un sophrologue et d'un nutritionniste.

Prochain objectif : les Jeux 2024

Maxime ne compte pas s'arrêter en aussi bon chemin. « Je souhaiterais battre le record du monde, cette fois, du 100 mètres où ma meilleure performance se situe à seulement 11 centièmes... Ensuite, je voudrais participer aux championnats du monde qui se déroulent l'année prochaine à Paris pour réaliser de très bons temps et y décrocher un ticket pour les Jeux olympiques qui auront lieu aussi dans la capitale française en 2024 ! » De belles ambitions pour faire rayonner Soumagne à l'étranger.

Pôles facilitateurs provinciaux

La Ligue Handisport Francophone met en place des pôles « facilitateurs » handisport dans chaque province pour accueillir et orienter toutes les personnes déficientes intéressées par la pratique du handisport et faciliter leur intégration dans le club adéquat.

Plus d'infos : www.handisport.be

Sport pour tous - 04/09

Le Centre sportif ouvrira ses portes à l'occasion de la journée Sport pour tous. Des clubs de la Commune réaliseront des démonstrations. Vous pourrez essayer différentes disciplines sportives. Programme complet sur www.soumagne.be.

Avec le chèque sport, tu t'en sors !

Le service des sports vous propose le chèque sport. 40 chèques d'une valeur maximale de 50 euros sont disponibles. Les demandes peuvent être introduites à partir du 19 septembre.

Service des sports
T. 04 377 97 44 - sport@soumagne.be

Mérites sportifs 2022

Afin de mettre en valeur les performances de sportifs Soumagnards, nous organisons cette année encore la traditionnelle remise des mérites sportifs. Les candidatures sont attendues jusqu'au 31 octobre. Le règlement complet se trouve sur notre site www.soumagne.be.

Allégez votre charge de travail !



JOSKIN
SERVICE REGIONAL

Concessionnaire officiel depuis plus de 20 ans

Découvrez nos quads utilitaires conçus pour vous accompagner au quotidien.



www.service-regional-joskin.be | Rue de Wergifosse 39, 4630 Soumagne | 04 377 35 45



TITRES - SERVICES

Nettoyage & Repassage

Rue du Peuple 65 - 4630 Soumagne
0495 109 200

lescrouppoussieres@gmail.com

BE 0536 376 544 - Agrem. n° 05842

Electricité générale
Chauffage électrique

Ets CHARLIER -ELEC

0493 508 896 - www.charlierelecsprl.be
47, rue Ladrie - 4630 SOUMAGNE

FUNERAILLES DEJENEFFE

Entreprise familiale

agrée par toutes les compagnies d'assurances décès (Dela, Corona, Axa, ...).

Funérariums climatisés et salles de réception à votre disposition à :

- Soumagne, 216 av de la Résistance,
- Romsée, 13, rue Emile Vandervelde,
- Robermont (salons au crématorium),



NOUVEAU à Soumagne:
PARKING PRIVÉ
avec accès de plain-pied.

Tél. 04.377.10.61 24h/24

www.dejeneffe.be

HAVART
Une flotte et un service complet

Rue de HEUSEUX, 42 - 4630 Micheroux | 04 377 37 54

Fax 04 377 55 57 - info@havart.be | www.havart.be

Grue télescopique de 35 To à 250 To

Camions grues de 10 To à 150 To

Grues électriques et élévateurs de 2 To à 22 To

Transports exceptionnels Service d'escorte

Tracteurs grues de 32 To à 150 To

Grue sur chenilles

MANUTENTIONS GRUE POTAIN IGO 50
DÉMÉNAGEMENT INDUSTRIEL
STOCKAGE 15000 M2

[Suivez nous sur Facebook](https://www.facebook.com/havart.be)



MICHEROUX-CHAPELLE, C'EST TERMINÉ !

Il y a 7 ans, les premières réunions de travail entre les services du SPW et la Commune débutaient... La volonté de réaliser des aménagements importants pour impacter de manière positive la sécurité de tous les usagers de ce carrefour et d'améliorer et de fluidifier la mobilité s'est concrétisée avec l'inauguration, le 1^{er} juillet dernier, du nouveau rond-point de Micheroux-Chapelle et de ses aménagements annexes. Un ruban symbolique a été coupé par le Collège, en compagnie de Monsieur CONTENT, représentant du Ministre Philippe HENRY.

un chantier d'une telle envergure : le bruit des machines, les changements de sens de circulation, les fermetures de voiries, les déviations et autres embouteillages. Nous les remercions pour leur patience. Les effets positifs de ces aménagements ont été immédiats à ce carrefour qui a toujours été un point noir de notre Commune en termes de mobilité. Par la suppression des 4 feux de circulation successifs et la construction de ce rond-point, les automobilistes sont amenés, quelle que soit la densité de la circulation, à ralentir et donc à améliorer la sécurité. Les longues remontées de files sont à

de notre école communale avec la réalisation d'une traversée piétonne en deux temps devant celle-ci avec la création d'un îlot central devant l'école. Le stationnement en épi le long de la N3 a été supprimé et remplacé par une zone de stationnement longitudinale, accessible par une venelle interne en venant du rond-point. Cette zone est composée d'une partie de stationnement traditionnelle accessible toute l'année mais également d'un « dépose-minute » qui permet aux parents de déposer leurs enfants (mais pas d'y stationner !) durant les horaires d'ouverture de l'école (du lundi au vendredi entre 7h30 et 17h00). En dehors de ces heures, le stationnement y est autorisé sans restriction.



Le 1^{er} juillet, le Collège avait invité les riverains du chantier mais aussi les représentants des Services Publics de Wallonie et de l'entreprise GEHLEN, qui a réalisé les travaux, à inaugurer symboliquement les aménagements du carrefour de Micheroux-Chapelle. L'occasion de prendre le verre de l'amitié avec les riverains qui ont pu goûter deux produits locaux de notre Commune : le jus de pommes des Vergers du Sonkeu et la seule bière locale brassée à Soumagne, la Boca.

Durant 15 mois, les riverains et commerçants ont dû supporter les désagréments inhérents à

présent un lointain souvenir et puisque la circulation sera plus fluide sur la N3, les rues adjacentes à ce carrefour devraient également être moins utilisées comme itinéraires bis par les automobilistes.

Plus de sécurité pour les usagers

Les usagers dits « faibles », c'est-à-dire les piétons et les cyclistes pourront désormais traverser ce carrefour en toute sécurité grâce notamment à la création d'une piste cyclable sécurisée. Une attention toute particulière a également été réservée à la sécurisation des abords

Les nouveaux trottoirs réalisés sont par ailleurs parfaitement adaptés pour la circulation des personnes à mobilité réduite. Une place de parking PMR proche de la Chapelle et de l'école a été créée ainsi qu'un tout nouveau parking communal à côté de Verviers Freins. Celui-ci permettra à une dizaine de voitures d'y stationner.

Fluidité et meilleur accès pour les poids-lourds

La création de ce rond-point permet également une meilleure gestion des flux de circulation et améliore l'accessibilité des rues adjacentes aux poids-lourds. A cet effet, il est important de préciser que le bypass vers la rue de Heuseux, lorsque l'on vient de Soumagne-Haut est prévu uniquement pour les véhicules de - de 6 m de long. Les autres véhicules, et donc les camions, doivent, quant à eux, faire un tour entier du rond-point avant de s'engager dans la rue de Heuseux, ce qui facilite leur rayon de braquage. Quelques travaux de finition doivent encore être réalisés, comme les plantations en automne mais aussi la finalisation du placement de la signalisation d'informations.



ENSEIGNEMENT

LA RENTRÉE SCOLAIRE : GUIDE PRATIQUE

Peut-être est-ce le moment de choisir l'école de votre enfant ?

Afin de vous permettre d'être parfaitement informés, nous vous proposons la liste complète des écoles maternelles et primaires de notre Commune, tous réseaux confondus. Plus d'informations sur notre site web www.soumagne.be dans la rubrique enfance et scolarité.

RÉSEAU LIBRE

Abri Notre Dame

Maternelle et primaire
Rue Hotton 9 à Ayeneux
T. 04 358 59 40 | M. 0478 16 02 14
ecoleabrinotredame@gmail.com
Visites et inscriptions à partir du 22 août de 15h. à 18h. et sur rendez-vous.

La petite école de Cerexhe

Maternelle
Rue du Parc 7 à Cerexhe-Heuseux
T. 04 377 33 94 | M. 0478 16 02 14
ecoleabrinotredame@gmail.com

Les Castors A

Enseignement spécialisé
Maternelle et primaire
Rue de l'Institut 40 à Cerexhe
T. 04 362 04 10 | T. 04 226 39 30
Visites et inscriptions (si possible sur rendez-vous) à partir du 16 août.

Sainte-Marie

Maternelle et primaire
Rue de l'Égalité 76 et 152
T. 04 377 27 22 | M. 0473 43 72 24
chvolders@skynet.be | esms.no-ip.be
Visites et inscriptions sur rendez-vous à partir du 16 août.

Saint-Joseph

Maternelle et primaire
Rue Pierre Curie 24 à Soumagne-vallée
T. 04 377 38 29 | M. 0474 59 04 88
ch.bartholome@hotmail.com
saintjosephsoumagne.weebly.com
Visites et inscriptions sur rendez-vous du 22 au 26 août.



Bonne nouvelle pour l'école de Haute Melen

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a retenu notre candidature pour la

rénovation énergétique avec démolition et reconstruction de l'école de Melen, rue Haute. La promesse de subside s'élève à 833.671,74 euros, ce qui correspond à 60% des travaux estimés.

RÉSEAU COMMUNAL

Ayeneux

Maternelle et primaire
Chaussée de Wégimont 352
T. 04 358 30 15 | M. 0499 93 96 42
ecole.ayeneux@soumagne.be
ecsoumagne.be/ayeneux

Cerexhe-Heuseux

Primaire (3, 4, 5 et 6)
Rue des Ecoles 2
T. 04 362 42 81 | M. 0499 93 96 36
ecole.evegnée@soumagne.be
ecsoumagne.be/cerexhe-heuseux

Evegnée-Tignée

Maternelle et primaire (1, 2)
Rue du Thier 1
T. 04 377 97 82 | M. 0499 93 96 36
ecole.evegnée@soumagne.be
ecsoumagne.be/evegnée-tignée

Haute Melen

Maternelle et primaire (1 et 2)
Rue Haute 47
T. 04 387 41 25 | M. 0499 93 96 34
ecole.melen@soumagne.be
ecsoumagne.be/haute-melen
26/8 : portes ouvertes de 16h. à 19h.

Melen

Primaire (3, 4, 5 et 6)
Rue de l'Enseignement 2
T. 04 362 56 16 | M. 0499 93 96 34
ecole.melen@soumagne.be
ecsoumagne.be/melen

La Joliette

Maternelle et primaire (1 et 2)
Avenue Jean Jaurès 103
T. 04 377 97 84 | M. 0499 93 96 36
ecole.joliette@soumagne.be
ecsoumagne.be/la-joliette

Micheroux

Primaire (2, 3, 4, 5 et 6)
Rue Paul d'Andrimont 119
T. 04 387 46 07 | M. 0499 93 96 40
ecole.micheroux@soumagne.be
ecsoumagne.be/micheroux

Micheroux Keyeux

Maternelle et primaire (1)
Rue sur les Keyeux 9
T. 04 377 13 79 | M. 0499 93 96 40
ecole.micheroux@soumagne.be
ecsoumagne.be/micheroux-keyeux

Soumagne-Vallée

Maternelle et primaire
Rue Pierre Curie 36
T. 04 370 65 42 | M. 0499 93 96 42
ecole.soumagne@soumagne.be
ecsoumagne.be/soumagne-vallée

Visites et inscriptions dans toutes les écoles communales sur rendez-vous à partir du 16 août.



JOSKIN
La Boutique

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h00

Rue de Wergifosse 39,
4630 Soumagne

Tél. : +32 (0)4 270 23 99

LA BOUTIQUE online
www.joskin.com/shop



**DEPANNAGE
LECLERCQ**

Entreprise familiale à votre service
pour la mécanique générale,
la carrosserie, les services relatifs
aux pneus ainsi que le dépannage
et l'assistance 24 h sur 24 - 7 j sur 7

!!Attention !! Tout entrée se fait via rue de la Paix 48



dépannage
Leclercq

Avenue de la Résistance 213 - 4630 Soumagne - Tous les jours de 9h à 18h
depannage.leclercq@hotmail.com - www.depannage-leclercq.be

unimedia
EDITIONS | MULTIMEDIA

Votre pub
ICI?

Confiez votre image à un partenaire sérieux et fiable.

CONTACTEZ MOI ! Denis Lacroix
● 0497 536 344 ● d.lacroix@uni-media.be

**Pop
Up!**
BUSINESS

Soirée « Pop Up Business » Mardi 6 Septembre 2022

A « L'Atelier des Artisans »
(Avenue de la Résistance, 471 à 4630 Soumagne)

Une organisation de l'Asbl Soumagne Shopping

19h : Accueil des Participants

19h30 : « Comment être bien assuré et préparer mon avenir en tant qu'indépendant »
Conférence animée par Christel Franssen, AP Assurances (Bureau Mathias, Vaz & associés SRL)

20h30 : Apéritif Dinatoire & Business Dating

Commerçant Membre de l'ASBL : Offert

Accompagnant : 25€ - Commerçant Non Membre : 40€

ING : BE77 3770 8692 2242 - Communication : "Pop Up 6 septembre" - Le paiement fait office de réservation

DES ATELIERS POUR TOUS !

Mobitic : Initiation aux nouvelles technologies pour nos Seniors

Vous avez 55 ans ou plus et vous souhaitez vous familiariser avec les nouvelles technologies ? Le service de la famille, en collaboration avec la Province de Liège vous propose six ateliers Mobitic.



Où ?

CPAS : salle des cours de français (RDC)

Programme :

- **Initiation au smartphone**
06/10 | 09h30 > 12h00
- **Découverte de Facebook**
06/10 | 13h00 > 15h30
- **Rechercher efficacement
des renseignements sur Internet**
22/11 | 09h30 > 12h00
- **Gérer au quotidien un compte
de messagerie en ligne**
22/11 | 13h00 - 15h30
- **Comment détecter et éviter
les dangers du net ?**
06/12 | 09h30 > 12h00
- **Utiliser la banque en ligne**
06/12 | 13h00 - 15h30

Le nombre de places étant limité, l'inscription est obligatoire !

Inscriptions et renseignements

Service de la famille

Joanne BRONSART
T. 04 345 90 91

ECOUTE, AIDE ET CONSEILS

Vous avez besoin d'écoute, d'aide ou de conseils ? Ne restez pas seuls, des services sont à votre disposition avec au bout du fil du personnel qualifié :

Service de la santé mentale (SSM)

T. 04 377 46 65 - Permanence téléphonique de soutien psychologique et social

Respect seniors - T. 0800 30 330

Senoah ASBL : T. 081 22 85 98

L'ASBL vous écoute, vous informe et vous conseille dans la recherche d'un lieu de vie adapté, allant du domicile à l'entrée en maison de repos en passant par les résidences-services et les habitats alternatifs

Ligue Alzheimer - T. 0800 15 225

Télé-accueil - T. 107

Numéro vert seniors - T. 0800 16 210

Pour toutes les questions relatives aux conseils et aides aux seniors

seniors@spw.wallonie.be

RIEN NE JUSTIFIE LA VIOLENCE CONJUGALE ET INTRAFAMILIALE.

LES SERVICES D'AIDE RESTENT DISPONIBLES.

 EN CAS D'URGENCE	En cas d'urgence médicale, appelez le 112 <small>ambulance et pompiers</small>	En cas d'urgence nécessitant une protection, appelez le 101 <small>Police</small>
 SOS	En cas d'idées suicidaires, appelez le Centre de prévention du suicide au 0800 32 123 <small>7j/7, 24h/24</small>	En cas de violence sexuelle (adulte ou enfant), vous pouvez vous rendre 7j/7 et 24h/24 dans le Centre de prise en charge des violences sexuelles (CPVS) le plus proche (Bruxelles, Liège, Gand) ou aux urgences hospitalières près de chez vous.
 DE L'ÉCOUTE ET DE L'AIDE		
Vous vivez une situation de violence conjugale et vous avez besoin de soutien (en tant que victime, auteur ou professionnelle). Appelez la ligne gratuite Ecoute violences conjugales au ou envoyez un message via le chat sur ecouteviolencesconjugales.be Des lignes d'écoute en 22 langues étrangères sont également à disposition. Ella et FMDO	Vous craignez d'avoir des comportements violents envers votre partenaire ou vos enfants ? Contactez les professionnels de Praxis	Vous avez besoin de parler , appelez Télé-Accueil au 107 <small>7j/7, 24h/24</small>
En tant que parent, vous vous sentez épuisé-e ou à bout, épuisement parental , appelez SOS Parents au 0471 414 333 <small>7j/7, de 8h à 20h</small>	Vous avez connaissance d'une situation de violence sur un enfant (négligence grave, violence psychologique, physique ou sexuelle) appelez l'équipe SOS Enfants de votre région pour signaler la situation, ou appelez la ligne Ecoute-Enfants pour demander conseil au 103 <small>9h à minuit, 7j/7</small>	Vous avez été victime de violence sexuelle , appelez SOS Viol (pour adulte et adolescent-e) au 0800 98 100
Spreek je Nederlands en heb je advies of hulp nodig? > Link naar de Nederlandstalige versie		
		   <p>Ouverture 15h/semaine voir horaires sur le site</p>



Votre pub

ICI?

CONTACTEZ MOI !

Denis Lacroix

📞 0497 536 344

✉️ d.lacroix@uni-media.be

uniMedia
EDITIONS | MULTIMEDIA



OUCH BELGIUM ASBL
ASSOCIATION DE PATIENTS

ALGIE VASCULAIRE DE LA FACE CLUSTER HEADACHE

INFORMER
Expliquer les symptômes et les traitements

SOUTENIR
Les patients et leurs proches

RASSEMBLER
Pour agir ensemble



OUCH-BELGIUM.BE

PLACE AUX ENFANTS

Le samedi 15 octobre, le service de la jeunesse organise « Place aux Enfants », journée ludique et pédagogique qui sensibilise les enfants à la citoyenneté en leur faisant découvrir différents métiers comme la police, les pompiers... Cette journée est organisée pour les enfants entre 10 et 12 ans qui habitent Soumagne ou fréquentent une des écoles de l'entité. Attention le nombre de places est limité ! Nous avons également besoin de « passe-murailles », des bénévoles dont le rôle consiste à accompagner un groupe d'enfants, les guider et à sécuriser leurs déplacements. Ils veillent également à faciliter le dialogue entre les enfants et les hôtes d'un jour. Plus d'informations : placeauxenfants.be

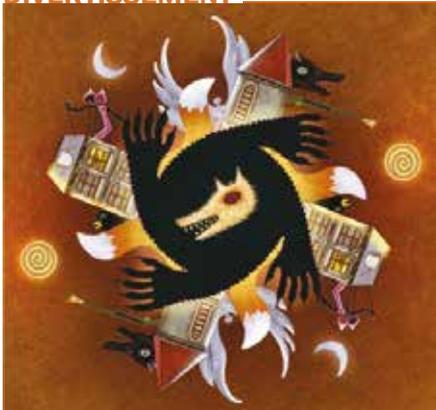


INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Service de la jeunesse

T. 04 377 97 79 - jeunesse@soumagne.be

DIVERTISSEMENT



Soirée Loup Garou

Le service de la jeunesse vous invite à une soirée Loup Garou de Thiercelieux le 23 septembre, dans un lieu totalement inédit pour une expérience immersive de folie ! Alors, saurez-vous rester en vie dans le village et détourner la stratégie des loups ? Ou assouviriez-vous votre faim en dévorant tous les villageois ?

7€/personne (places limitées)

Domaine de Wégimont

Entre 20h et 23h30. Accueil dès 19h30

Les mineurs entre 12 et 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Service de la jeunesse

T. 04 377 98 07 - jeunesse@soumagne.be

GAME OUVERT

Envie de passer une chouette soirée en famille ou entre amis ? Envie de découvrir de nouveaux jeux ou tout simplement faire un premier pas dans le monde des jeux de société modernes ? Alors venez nous rejoindre ! Le service de la jeunesse, en collaboration avec le Centre culturel, vous propose tous les troisièmes mercredis du mois, une soirée « Jeux de société » pour les adultes et les jeunes (non accompagnés) à partir de 14 ans.



Concept

Toute une série de jeux sont disponibles chaque mois (ambiance, coopératif, stratégie, dés, ...). Nous pouvons vous accompagner dans vos choix, la composition des tables et l'explication des règles. Seul, en duo ou en groupe, vous trouverez toujours des partenaires de jeu. Pour organiser au mieux ces soirées, nous vous demandons de vous inscrire, préalablement, par courriel, au plus tard le lundi qui précède.

Club d'échecs

En parallèle de la soirée jeux, à partir de septembre, une partie de l'espace sera réservée pour notre tout nouveau club d'échecs !



Programme :

- Rencontre avec d'autres joueurs
- Apprentissage et perfectionnement, ...

Prochaines soirées
21 septembre, 19 octobre,
16 novembre et 21 décembre

Entrée : 1€ /personne

Centre culturel, rue Pierre Curie 46

Accueil à partir de 19h15

Entre 19h30 et 22h30

Service de la jeunesse

T. 04 377 98 07 - jeunesse@soumagne.be

VIENS REJOINDRE LE CONSEIL DES JEUNES !

Tu habites l'entité de Soumagne, tu as terminé l'enseignement primaire et tu as moins de 18 ans ? Alors viens rejoindre le CCJ !



Tu pourras y faire entendre ta voix, proposer des idées, élaborer des projets et des actions à mettre en place et participer à des activités ludiques et citoyennes. Pour t'inscrire, rien de plus simple... un formulaire à remplir en ligne : bit.ly/candidature-ccj.



Stages

Le service de la Jeunesse organisera des stages et des activités pour les jeunes pendant les deux semaines de vacances de Toussaint, du 24 au 28 octobre et du 2 au 4 novembre.

N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux : Facebook et Instagram « Espace Jeunes Soumagne ».

À VOS AGENDAS

AGENDA

MARCHÉ/BROCANTE | 08h00 > 14h30
Tous les dimanches sur la place de la Gare

03/09 | CONVOI MILITAIRE

COMMÉMORATION | Soumagne-Vallée (place Ferrer, en face de l'église) à 10h00.

03/09 | REPAIR CAFÉ

ATELIER | Centre culturel, rue Pierre Curie de 13h00 à 17h00

04/09 | SPORT POUR TOUS

SPORT | Centre sportif, place de la Gare de 10h00 à 17h00

14/09 | COMPOSTAGE À DOMICILE

FORMATION | Jardin de la Belle-Fleur, rue Célestin Demblon de 14h00 à 16h00

17>20/09 | FÊTE À SOUMAGNE-BAS

FÊTE DE VILLAGE | Chaussée Colonel Joset

20/09 | COMPOSTAGE À DOMICILE

FORMATION | Domaine du Bas-Bois, rue Célestin Demblon de 20h00 à 22h00

21/09 | GAME OUVERT - CLUB ÉCHECS

JEUX DE SOCIÉTÉ | Centre culturel, rue Pierre Curie à 19h15

23/09 | SOIRÉE LOUP GAROU

JEU | Domaine de Wégimont à 19h30

25/09 | JOURNÉE DES DURABLES

SALON | Focus sur les économies d'énergie
Centre culturel, rue Pierre Curie à 10h00

30/09 | JOGGING DE SOUMAGNE

SPORT | Plusieurs distances
Centre sportif, place de la Gare à 17h00

06/10 | ATELIER MOBILIC

FORMATION | Initiation au smartphone, locaux du CPAS, rue de la Siroperie 7/1 à 9h30

06/10 | ATELIER MOBILIC

FORMATION | Découverte de Facebook, locaux du CPAS, rue de la Siroperie 7/1 à 13h00

15/10 | PLACE AUX ENFANTS

CITOYENNETÉ | Découverte de métiers

19/10 | GAME OUVERT - CLUB ÉCHECS

JEUX DE SOCIÉTÉ | Centre culturel, rue Pierre Curie à 19h15

16/11 | GAME OUVERT - CLUB ÉCHECS

JEUX DE SOCIÉTÉ | Centre culturel, rue Pierre Curie à 19h15

22/11 | ATELIER MOBILIC

FORMATION | Rechercher efficacement des renseignements sur Internet, locaux du CPAS, rue de la Siroperie 7/1 à 9h30

22/11 | ATELIER MOBILIC

FORMATION | Gérer au quotidien un compte de messagerie en ligne, locaux du CPAS, rue de la Siroperie 7/1 à 13h00

Retrouvez tous ces événements sur
www.soumagne.be

COMMÉMORATION - 03/09

Le samedi 3 septembre, à 10 heures, un convoi de véhicules américains et de nombreux militaires s'arrêteront à Soumagne-Vallée (place Ferrer) pour commémorer le 78^e anniversaire de la Libération de la Province de Liège. Nous vous attendons nombreux pour nous souvenir de tous les soldats et civils tombés au combat.



MAISON COMMUNALE

Avenue de la Coopération 38 à 4630 Soumagne
T. 04 377 97 97 - F. 04 377 97 01

commune@soumagne.be

www.soumagne.be

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Service de la population

Permanence le samedi de 9 h. à 11 h 30

Service de l'état civil

Des rendez-vous sont possibles en dehors
des heures d'ouverture

Service de l'urbanisme

Mardi et mercredi de 8 h 30 à 11 h 30

Jeudi et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

Horaires détaillés par services sur soumagne.be.

Fermetures

27 septembre (Fête de la FWB)

1 et 2 (Toussaint), 11 (Armistice)

et 15 (Fête du Roi) novembre

COLLÈGE COMMUNAL

Benjamin HOUET, bourgmestre

T. 04 377 97 54

benjamin.houet@soumagne.be

Peter BRAGARD, échevin

Finances et budget, développement économique, emploi, ...

M. 0494 29 81 72

peter.bragard@soumagne.be

Jean-Michel HAESVOETS, échevin

Aménagement du territoire, mobilité, citoyenneté et gestion participative, ...

jean-michel.haesevoets@soumagne.be

Véronique DELMAL, échevine

Enseignement, officier de l'état civil, ...

veronique.delmal@soumagne.be

Yves TRILLET, échevin

Sport, jeunesse, culture,
NTIC et Smart City, ...

yves.trillet@soumagne.be

Anne-Christine GODFIRNON, échevine

Travaux, environnement et agriculture,
tourisme, ...

T. 04 377 97 57

anne-christine.godfirnon@soumagne.be

Marielle THOMASSIN

Présidente du CPAS, famille,
cohésion sociale, logement, ...

M. 0495 18 74 57

marielle.thomassin@soumagne.be



Prêt à porter féminin

Ouverture du mardi au samedi de 10h - 18h

Rue Pierre Curie, 2

4630 Soumagne

04 377 12 17

Boutique-Kalianne 

La P'tite fée du Maireux

Titres services

Tél. 04 276 59 92 - GSM 0495 44 68 16



- Centre de repassage
- Nettoyage à domicile
- Courses ménagères

- Prise et remise de linge à domicile



Place Mattéoti 2 - 4630 Soumagne
Laëtitia Castermans

N'hésitez pas à consulter nos tarifs préférentiels de repassage sur  La P'tite fée du Maireux

du mardi au jeudi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. - vendredi de 9 h. à 13 h. et de 14 h. à 17 h. - Samedi de 10 h. à 12 h.



LA PASSERINETTE 
centre de soins résidentiels

Maison de repos et de soins - Court séjour

Rue des Deux Tilleuls 69 - 4630 Soumagne

04 377 43 92 - direction@passerinette.be

www.korian.be

La Résidence la Passerinette offre un environnement familial et vous propose de nombreux services et activités.

N'hésitez pas à consulter notre page facebook pour les découvrir ! 

ANDRE CARROSSERIE
Gonay S.A.
RÉPARATION TOUTES MARQUES

www.carrosserie-gonay.be

Rue Campagne 117
4630 Micheroux (Soumagne)

Tél. 04 377 12 91

Gsm 0477 33 56 69

Fax 04 377 31 76

Email carrosserie-gonay@skynet.be

NAJA : Appareil piloté par ordinateur permettant le contrôle des véhicules avec une précision inégalée

Agréée par les assurances
Réparation de pare-brise

EUROGARANT
Garantie / Waarborg
Erk. nr. / N° d'agr.

167
AIRC



Cécile Douterlot
Pédicure spécialisée
A domicile

*Soins complets et soignés. Ongles incarnés,
oeil de perdrix, cors, callosités, crevasses, ...
Matériel professionnel et hygiène garantie*



Sur RDV  0496 84 64 84

RETROUVER CALME ET SÉRÉNITÉ



REMACLE

Funérailles

Tél. 04 387 46 21

www.funeraillesremacle.be

Funérariums: BLEGNY - SAIVE - SOUMAGNE - ROBERMONT

Différents types de contrat funérailles possible selon la situation et le budget.

Soumagne

Rue de l'Égalité, 28

Entrée et parking également
par la rue Puits Guillaume

LA CITADINE
ALLEMANDE
PRÊTE POUR
L'AVENIR

CORSA

OPEL, LA MARQUE.



RENIER, LE SERVICE.



LE NOUVEAU
MOKKA :
100% DE PLAISIR
DE CONDUITE

MOTEURS THERMIQUES ET ÉLECTRIQUES DISPONIBLES

RENIER
info@garage-renier.be • www.opel-renier.be

Rue de Limbourg 31 • 4800 Verviers • 087 69 27 28
Rue de la Clef 6 • 4633 Soumagne • 087 69 27 28



Informations environnementales (décret royal 19/03/2004) : opel.be.

CORSA 4,0-6,0L/100KM 105-140 G/KM (WLTP) MOKKA-E 0 G/KM 17,6 kWh/100 KM AUTONOMIE 322 KM (WLTP)

La consommation et les émissions de CO₂ sont déterminées selon la World Harmonized Light Vehicle Test Procedure (WLTP) selon les normes. R (CE) n° 715/2007, R (UE) n° 2017/1153 et R (UE) n° 2017/1151. Contactez votre concessionnaire pour obtenir toutes les informations sur la fiscalité de votre véhicule.

DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.